



BAC PRO

Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

VOIE SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS VISÉES

- Pilotage stratégique de l'entreprise agricole.
- Préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité fonctionnelle.
- Conduite et valorisation des productions alimentaires, non alimentaires et des services.
- Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines.
- Gestion et administration de l'entreprise agricole.

ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

Types d'emplois accessibles :

Agriculteur ; Eleveur ; Gérant d'exploitation agricole
Producteur ; Responsable d'élevage ; Chef de culture ;
Chef de production agricole ; Cultivateur ; Régisseur
d'exploitation agricole.

POURSUITES D'ÉTUDES

- **Brevets de Technicien Supérieur** dont le BTSA ACS'AGRI (Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole) ; BTSA Métiers de l'élevage : développement, production, conseil, BTSA Technico-commercial : Biens et services pour l'agriculture (BSA).
- **Certificats de spécialisation (CS).**



Utilisation d'un simulateur de conduite d'engins agricoles dans le cadre des séances pratiques en agroéquipement.

 **Lycée agricole**
Durdat - Larequille
Agriculture - Horticulture - Paysage - Vente

<https://lyceeagricoledurdat-larequille.fr>

Suivez nos actualités !



Capacités attestées par le diplôme :

Capacités générales :

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel.
- Débattre à l'ère de la mondialisation.
- Développer son identité culturelle.
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles.

Capacités professionnelles :

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production.
- Piloter une entreprise agricole.
- Assurer la conduite technique des productions.
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole.
- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte.
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services.
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Modalités d'évaluation :

L'examen du baccalauréat professionnel comporte sept épreuves obligatoires. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de compétences.

L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des épreuves évaluées par contrôles certificatifs en cours de formation (CCF) pour les scolaires et les apprentis. L'examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les candidats hors CCF.

Conditions d'accès :

Voie scolaire :

- L'admission s'effectue à l'issue de la classe de 3ème avec la procédure AFFELNET.

- Par dérogation, les élèves issus de 2nde GT peuvent intégrer la classe de 1ère Bac Pro.

- Admission possible en 1ère Bac Pro sur dossier pour un élève titulaire d'un CAP.

Voie apprentissage :

- Avoir une entreprise pour la durée du contrat.
- Entretien avec le coordinateur de la formation et la chargée d'apprentissage.
- Intégration possible en classe de 2nde Pro, 1ère ou Terminale.

Contact Apprentissage : Tel. 04 70 51 00 20

CURSUS

- 2nde Professionnelle Productions (Conduite d'Elevages et de Cultures).

- 1ère et Terminale Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole.

ORGANISATION :

Voie scolaire

2nde Productions :

4 à 6 semaines de stages individuels et/ou collectifs en milieu professionnel.

Bac Pro CGEA :

14 à 16 semaines de stages dont 11 semaines prises sur la scolarité.

Voie apprentissage

Les apprentis sont intégrés à la classe des élèves en voie scolaire.

Rythme d'alternance :

- 21 semaines en établissement.
- 31 semaines en entreprise.
- 35h par semaine.

Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO. Formation gratuite pour l'apprenti(e).

Possibilité d'effectuer un mini-stage pour découvrir la formation et l'établissement.

► NOUS CONTACTER

